

Planning prévisionnel des concours externes et sur titre avec épreuves 2020

Corps	Diplômes requis	Durée de résidence exigée	Dates prévisionnelles clôture	Dates prévisionnelles des épreuves	Dates prévisionnelles admissibilité ou admission
PARAMEDICAUX					
Catégorie A					
Infirmiers en soins généraux (1)	Titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier délivré après le 1er juillet 2013	10 ans	05/03/2020	à compter du 12 octobre 2020	23 octobre 2020
Infirmiers en soins généraux (2)				à compter du 12 octobre 2020	23 octobre 2020
Catégorie C					
Aides-soignants (1)	Titulaire du diplôme professionnel d'aide-soignant	5 ans	05/03/2020	à compter du 2 novembre 2020	18 novembre 2020
Aides-soignants (2)				à compter du 2 novembre 2020	18 novembre 2020
Auxiliaires puéricultrices (1)	Titulaire du diplôme professionnel d'auxiliaire de puéricultrice	10 ans	19/03/2020	à compter du 8 octobre 2020	9 octobre 2020
Auxiliaires puéricultrices (2)				à compter du 8 octobre 2020	9 octobre 2020
ADMINISTRATION GENERALE					
Catégorie C					
Adjoint administratif (1)	Sans condition de diplôme	10 ans	22/10/2020	à compter du 4 décembre 2020	
Adjoint administratif (2)				à compter du 5 décembre 2020	
ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE					
Catégorie A					
Professeurs des écoles (1)	justifier à la date de publication des résultats d'admissibilité : - d'une inscription en 1ère année d'études en Master ou d'un titre ou diplôme reconnu par le ministre de l'Enseignement supérieur ; - d'une inscription en 1ère année d'études en Master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ; - remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'une licence	5 ans	03/09/2020	à compter du 2 octobre 2020	
Professeurs des écoles (2)				à compter du 9 octobre 2020	
Professeurs des écoles option langue et culture kanak (1)	justifier à la date de publication des résultats d'admissibilité : - d'une inscription en 1ère année d'études en Master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ; - remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'une licence	5 ans	03/09/2020	à compter du 2 octobre 2020	
Professeurs des écoles option langue et culture kanak (2)				à compter du 9 octobre 2020	
Instituteurs (1)	justifier à la date de publication des résultats d'admissibilité : - justifier d'une inscription en 2ème année d'études en vue de l'obtention d'une licence	10 ans	03/09/2020	à compter du 2 octobre 2020	
Instituteurs (2)				à compter du 9 octobre 2020	
Instituteurs option langue et culture kanak (1)	justifier à la date de publication des résultats d'admissibilité : - justifier d'une inscription en 2ème année d'études en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur	10 ans	03/09/2020	à compter du 2 octobre 2020	
Instituteurs option langue et culture kanak (2)				à compter du 9 octobre 2020	